

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal de Mûrs-Érigné (Maine & Loire)

Mardi 15 septembre 2026 à 19h30
Salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville

Extrait du registre des **DELIBERATIONS** de la 4^{ème} séance

Date de la convocation :	09 septembre 2026
Conseillers en exercice :	29
Conseillers présents :	29
Procurations :	0
Publication de la liste :	21 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de Mûrs-Érigné se sont réunis, salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de **Monsieur Fabien VÉTEAU, maire** :

Présents :

Fabien VETEAU, Maire

Mme et MM Odile GINESTET, Yann GUEGAN, Philippe CAREAU, Béranger BINET, Sandrine NGUYEN, Alain JUDALET, Chantal PLEURDEAU, Christophe RAMBAULT, Jean PESCHER, Nathalie FOSCHIA, Yoann BURET, Barbara CASTANER ADELAIDE, Jacques GUIRONNET, Nathalie GOUABAU, Jacques BERGOFFEN, Jennifer KOCHOKIAN Angélique PERRINE-KAHN, Agnès KLESSE, Delphine BAZANTÉ et Eléonore DELAHOUSSE (arrivée à partir de la 3^{ème} délibération) formant la majorité.

Mmes et MM Marie PÉRIGOT, Christelle CAILLEUX, Philippe MARTIN, Franck COQUEREAU, Laurence JOIGNON et Fabrice BERLAND.

Quorum : 29/15

Secrétaire de séance :

Christophe Rambault

49 - Budget principal 2026 : décision modificative n°1

Rapporteur : Philippe CAREAU, Adjoint délégué aux Finances

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 3 mars 2026 approuvant le budget primitif 2026,

Vu l'installation du nouveau conseil municipal suite aux élections municipales,

Considérant que le budget primitif a été voté par l'ancienne mandature en mars 2026 ;

Considérant qu'il convient, suite à l'installation du nouveau conseil municipal, d'ajuster certaines prévisions budgétaires en fonctionnement et en investissement afin de tenir compte

- des nouvelles orientations municipales,
- de l'évolution de certaines dépenses et recettes,
- de la nécessité de modifier certaines opérations,

Considérant l'avis favorable des membres de la commission finances du 7 septembre 2026,

FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Désignation	DM1
011	Charges à caractère général	26 831.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-75 881.00
014	Atténuations de produits	-738.00
65	Autres charges de gestion courante	-6 182.00
66	Charges financières	-5 400.00
	OPERATIONS REELLES	-61 370.00
023	Virement à la section d'investissement	202 140.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000.00
	OPERATIONS ORDRE	232 140.00
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	170 770.00
Chapitre	Désignation	DM1
013	Atténuations de charges	230.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	42 090.00
731	Impositions directes	37 110.00
74	Dotations et participations	79 418.00
75	Autres produits de gestion courante	11 033.00
77	Produits spécifiques	889.00
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	170 770.00

INVESTISSEMENT		
Opérations	Désignation	DM1
101	MEDIATHEQUE - F313	-2 339.00
107	ECOLE C. PERRAULT - F211	285.00
113	CENTRE CULTUREL - F311	-23 420.00
122	SERVICE TECHNIQUE - F020	7 501.00
124	ECOLE BELLEVUE MAT. - F211	-80 482.00
126	SALLE M. CHARRIER - F321	2 470.00
127	STADE - F322	-25 420.00
133	CIMETIERES - F025	-16 763.00
142	ECOLE BELLEVUE PRIM. - F212	1 303.00
144	ESPACE JEUNESSE - F33	-500.00
146	ECOLE M. CURIE - F212	2 130.00
159	R. SCOLAIRE P. LEVESQ. - F281	-2 232.00
163	MAISON DE L'ENFANCE - F4221	-31.00
167	HOTEL DE VILLE - F020	2 786.00
170	GITE D'ETAPE - F633	-7 800.00
176	CUISINE CENTRALE - F281	-11 617.00
182	INFORMATIQUE - F020	828.00
184	SECURITE - F12	2 000.00
202	OAP CENTRE - F515	-43 952.00
203	ESPACES NATURELS SENSIBLES - F76	33 100.00
205	MOBILITES - F87	-3 575.00
211	ESPACE BELLEVUE - F338	-11 275.00
212	MOBILIER URBAIN - F847	-6 317.00
215	VIE ASSOCIATIVE - F311	-450.00
218	FONCIER - F515	-8 711.00
221	FERME - F631	-5 000.00
222	POLICE - F11	-1 018.00
225	OPE. EQUILIBRE - CREDITS NON AFFECTES	366 842.00
54	ESPACES VERTS ENV. - F511	-656.00
63	CAMPING - F633	1 800.00
91	BATIMENTS DIVERS - F020	16 583.00
Chap 13	Subventions d'investissement	140.00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	186 210.00
Opé / art	Désignation	DM1
202	OAP CENTRE - F515	-12 983.00
203	ESPACES NATURELS SENSIBLES - F76	251.00
10222	FCTVA	-3 842.00
10226	Taxe d'aménagement	-28 026.00
Chap 024	Produits de cessions	-5 000.00
Chap 13	Subventions d'investissement	3 226.00
Chap 21	Immobilisations corporelles	444.00
	OPERATIONS REELLES	-45 930.00
Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	202 140.00
Chap 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000.00
	OPERATIONS ORDRE	232 140.00
	RECETTES INVESTISSEMENT	186 210.00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- modifie le nom de l'opération 225 PROJETS FUTURS par 225 OPE. EQUILIBRE - CREDITS NON AFFECTES.
- approuve la décision modificative n°1 du budget principal
- constate que ces modifications respectent l'équilibre budgétaire
- autorise le maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

À L'UNANIMITÉ (23 voix pour 6 Contre)

Le secrétaire de séance
Christophe RAMBAULT



Monsieur le Maire
Fabien VÉTEAU

